

**Compte-rendu de la réunion cycloport
Du 26 avril 2019**

Présents : Jean-Claude SALADIN - Catherine PICKART - Éric RABIER - Jean-Claude POURADE – Bernard TAYON – Stéphane GUILLOT - Daniel BARRE - Christiane VILLIN – Gérard ROCHET – Michel PICKART- Nicolas VIAUD – Bruno MARTIN
Jean CHERAMY – Jean-Marie FAUCONNIER - Jean- Claude PIGEON Membres du Comité Directeur
Delry MAISONNETTE Délégué UFOLEP

Excusés : Patrick DOUELLE Président de l'UFOLEP

Le compte rendu de la réunion du 22 février est approuvé à l'unanimité.

1. POINT SUR LES LICENCES 2019

220 licences renouvelées cette année contre 225 l'année passée. A signaler que 3 Clubs n'ont pas repris leur affiliation : AC St Benoit du Sault, Foyer Rural de Velles et l'ACS Cluis.

2. ORGANISATION DE LA RONDE DU FACTEUR

Elle a lieu le 11 mai 2019 à Ste Sévère. Les membres de la Commission seront présents pour aider à l'organisation de l'épreuve.

3. ORGANISATION LA BELLE ETOILE

Elle a lieu le vendredi 7 juin 2019. L'organisation est en cours.

4. ORGANISATION CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Il aura lieu le 9 juin 2019 à Martizay par catégorie de valeur. Nos voisins du 37 qui n'ont pas de départemental ont la possibilité de le faire avec nous. Un classement spécifique leur sera fait.

5. DESIGNATION DES OFFICIELS

CORS	le 28 avril 19	Bernard TAYON
ST AMBROIX	le 04 mai 19	Eric RABIER
LE PECHEREAU	le 08 mai 19	Bernard TAYON
ST SEVERE	le 11 mai 19	La Commission
ST DENIS DE JOUHET	le 19 mai 19	Eric RABIER
AIGURANDE	le 24 mai 19	Stéphane GUILLOT – Jean-Claude SALADIN
LE POINCONNET	le 26 mai 19	Daniel BARRE
LA CHATRE L'ANGLIN	le 30 mai 19	Catherine PICKART
PARNAC	le 02 juin 19	Christiane VILLIN –Gérard ROCHET

6. CHANGEMENT DE CATEGORIE

IMPORTANT : la rétrogradation d'un cyclosporitif doit représenter la constatation avérée d'une difficulté durable à suivre le rythme du peloton dans sa catégorie. Celle-ci n'est pas faite pour permettre à un coureur de descendre sous prétexte de manque de résultats, **pour briller dans la catégorie inférieure en trustant les podiums.**

Montée :

Gilbert VINCENT (VC Blançois) de 3^{ème} cat. en 2^{ème} cat.

Descentes : Pour le 37

Jean PINAULT (UFOLEP 37)	maintenu en 4 A
Roger MORIER (Crac Touraine)	maintenu en 3 ^{ème} catégorie
Olivier MICHINET (Sud Touraine Cyclisme)	accepté en 4 A
Lionel GEOFFROY (Sud Touraine Cyclisme)	accepté en 4 A

Descentes : Pour le 36

Serge GUILLANEUF (US Le Poinçonnet)	accepté en 4 A
Julien FAVARDIN (VC Blançois)	accepté en 2 ^{ème} catégorie
David ALLONCLE (US La Chatre)	accepté en 2 ^{ème} catégorie
Michel AUMARECHAL (Indre Vélo Passion)	accepté en 4 A
Marcel GOUX (UC Aigurande)	accepté en 4 A
Claude CHARBONNIER (UC Aigurande)	accepté en 4 B
Bernard ALLIGNET (AC Chasseneuil)	maintenu en 4 A
Jean-Michel BRASSEUR (ACBB Issoudun)	accepté en 3 ^{ème} catégorie
Bernard BAUDET (UC Martizay)	accepté en 4 A
Angel MARTIN (VC Buzançais)	accepté en 4 A
Patrice MARGUERITAT (US La Chatre)	accepté en 2 ^{ème} catégorie
Julien JOUHANNET (US Argenton)	accepté en 2 ^{ème} catégorie
Alain BAILLON (UC Aigurande)	maintenu en 4 A

Les descentes sont effectives à compter du 04 mai 2019.

**Pour rappel : Tout coureur ayant descendu de catégorie, remontera immédiatement en catégorie supérieure s'il obtient une victoire dans les 3 mois suivants sa descente, date à date.
De même si la commission cyclospor relève une supériorité manifeste d'un compétiteur dont la demande de descente a été acceptée la remontée sera automatique.**

8. QUESTIONS DIVERSES

Suite l'épreuve du Val de Bouzanne certains participants ayant la double licence se sont engagés dans une autre fédération que l'UFOLEP. De ce fait, cette course ne comptera pas pour la participation au départemental.

En effet, un coureur ayant la double appartenance doit s'engager sur une épreuve UFOLEP dans cette fédération.

A rappeler qu'il faut respecter les horaires notifiés sur le calendrier.

Prochaine réunion de la commission le vendredi 31 mai 2019 à 18 h 15

La secrétaire

Catherine PICKART